



La certification de compétences de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

Alexis BOISSEAU
sous le numéro 12-147

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :



Gaz

Prise d'effet : 12/04/2012

Validité : 11/04/2017

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2009



Electricité

Prise d'effet : 12/04/2012

Validité : 11/04/2017

Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 2 décembre 2011



DPE

Prise d'effet : 14/05/2012

Validité : 13/05/2017

Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011

Hervé POGAM
Gérant

Céline CARANDO
Responsable qualité



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noue 91190 GIF-SUR -YVETTE - 01 64 46 68 24

www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 CERTIFICAT V4 du 17 avril 201